



Éléments financiers

- 46** — Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels
- 52** — Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 54** — États financiers
- 59** — Annexe aux états financiers

Rapport d'audit contractuel des commissaires aux comptes

sur les états financiers annuels

Aux Actionnaires de la société Total Gabon,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, sur le contrôle des états financiers annuels de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 24 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes. Ces états financiers annuels présentent un total bilan de 3 821 M\$ et une perte nette de l'exercice de 87,5 M\$.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société Total Gabon conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clé de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours.

Les points ainsi portés s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Dépréciation des actifs nets non courants des activités d'exploration et de production

Risque identifié

Comme présenté dans la note 6 de l'annexe aux états financiers au 31 décembre 2020, les actifs non courants sont composés des immobilisations incorporelles (9 M\$), des immobilisations corporelles (2 351 M\$) et des sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites (308 M\$).

La Société réalise des tests de dépréciation sur ces actifs dès qu'un indice de perte de valeur est identifié. Comme décrit dans la note « Principaux jugements et estimations comptables » et la note 17 « Dépréciation d'actifs » de l'annexe aux états financiers, en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, la Société a revu les scénarios de prix retenus pour ses tests de dépréciation.

Les dépréciations d'actifs au titre de 2020 se sont élevées à 144 M\$ en résultat opérationnel.

La méthode de test est décrite dans la note 17 de l'annexe aux états financiers. La Société détermine la valeur recouvrable des actifs non courants des activités d'exploration et de production sur la base des unités génératrices de trésorerie (UGT) qui regroupent tous les champs ou groupement de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation des hydrocarbures. La valeur recouvrable a été évaluée pour chaque UGT, en tenant compte de l'environnement économique des activités et des conditions d'exploitation prévues par la Direction générale de la Société. Les principales hypothèses prises en compte par la Société dans l'évaluation de la valeur recouvrable comprennent le prix futur des hydrocarbures, les futurs coûts opérationnels, les réserves d'hydrocarbures et le taux d'actualisation après impôt.

Nous avons considéré l'évaluation des actifs non courants des activités d'exploration et de production comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'appréciation par la direction des hypothèses présentées ci-dessus comporte une part de jugement élevée. En particulier, l'appréciation de la direction doit prendre en considération aussi bien les éléments qui corroborent les hypothèses de la Société que les éléments qui pourraient les contredire, tels que des informations sectorielles publiques.

Notre réponse

Nous avons pris connaissance, évalué la conception et testé l'efficacité opérationnelle de certains contrôles mis en place par Total Gabon pour répondre au risque d'anomalie significative relatif à l'évaluation de la dépréciation des actifs non courants des activités d'exploration et de production. Nos travaux ont inclus le test de certains contrôles portant sur la détermination des principales hypothèses retenues par la direction sous-tendant la valeur recouvrable de ces actifs, telles que les estimations des prix futurs des hydrocarbures, des futurs coûts opérationnels, des réserves d'hydrocarbures, et du taux d'actualisation après impôt.

Nos travaux sur les tests de dépréciation ont consisté principalement à :

- analyser l'existence d'indicateurs de perte de valeur sur ces actifs, tels qu'une baisse significative de la production, la promulgation d'une nouvelle loi fiscale, l'impact de nouvelles hypothèses de prix ;
- comparer les hypothèses principales à celles incluses dans les analyses et dans les budgets et prévisions approuvés par la Direction générale et le Conseil d'administration ;
- confronter les scénarii de prix des hydrocarbures retenus par la Société, à des informations sectorielles publiques (Agence internationale de l'énergie, *brokers* et consultants) ;
- recalculer le taux d'actualisation après impôt utilisé par la direction avec des experts en évaluation intégrés dans notre équipe d'audit, et le confronter aux taux retenus par les principaux analystes financiers du marché ;
- rapprocher les profils de production retenus avec les réserves prouvées et probables d'hydrocarbures établies dans le cadre des processus internes de la Société ;
- étudier les hypothèses de coûts opérationnels futurs en calculant des ratios coûts/production et en les comparant d'année en année ou à d'autres actifs similaires ;
- apprécier la cohérence du taux d'impôt retenu par la direction par rapport au régime fiscal applicable et aux contrats pétroliers en vigueur ;
- analyser les informations fournies dans la note 17 « Dépréciation d'actifs » de l'annexe aux états financiers. Analyser plus particulièrement, les impacts des variations de scénarii de prix des hydrocarbures sur les analyses de sensibilité de la Société relatives au résultat opérationnel et au résultat net, et les comparer à l'information présentée dans cette note.

- Incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur l'amortissement des actifs pétroliers en production

Risque identifié

Comme présenté dans la note « Principaux jugements et estimations comptables » de l'annexe aux états financiers, l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures est importante pour la mise en œuvre de la méthode dite des « *successful efforts* » appliquée pour la comptabilisation des activités pétrolières de la Société. Les notes 6.1 et 6.2 de l'annexe aux états financiers indiquent que selon cette méthode, les actifs pétroliers sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée soit sur les réserves prouvées d'hydrocarbures, soit sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures. Ces réserves sont estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société au regard des pratiques sectorielles et des règles SEC (Securities and Exchange Commission).

Comme décrit dans la note 6.2 « Immobilisations corporelles » de l'annexe aux états financiers, dans les cas où, du fait de l'effet prix sur l'estimation des réserves d'hydrocarbures, la méthode d'amortissement à l'unité de production ne reflète pas de manière satisfaisante la durée de vie utile de l'actif, une méthode alternative d'amortissement est appliquée en se basant sur les réserves évaluées avec la moyenne annuelle des prix de l'année précédente. C'est le cas pour l'exercice 2020 où la méthode d'amortissement à l'unité de production est appliquée à l'ensemble des actifs sur 2020 en se basant sur les réserves prouvées d'hydrocarbures ou les réserves prouvées développées d'hydrocarbures évaluées avec la moyenne annuelle des prix de 2019.

Les principales hypothèses utilisées par la Société pour estimer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures pour calculer l'amortissement des actifs pétroliers en production pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 comprennent les données de géoscience et d'ingénierie utilisées pour la détermination des quantités des gisements, les modalités contractuelles qui déterminent la part des réserves revenant à la Société et le prix des commodités.

Nous avons considéré l'incidence de l'estimation des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures sur l'amortissement des actifs pétroliers en production comme un point clé de l'audit dans la mesure où l'appréciation par la direction des hypothèses utilisées par la Société comporte une part de jugement élevée en raison de leur nature incertaine.

Notre réponse

Nous avons pris connaissance, évalué la conception et testé l'efficacité opérationnelle de certains contrôles mis en place par la Société pour répondre au risque d'anomalie significative relatif à l'amortissement des actifs pétroliers en production, fonction des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures. Nos travaux ont inclus le test de certains contrôles mis en place par la direction sur la détermination et l'évaluation des réserves, et la prise en compte des modalités contractuelles qui permettent de déterminer la part des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures revenant à la société.

Nos travaux sur l'estimation des réserves par la Société ont consisté principalement à :

- étudier les qualifications et l'objectivité des ingénieurs pétroliers de la Société en charge de l'estimation des réserves ;
- analyser les principales variations des réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures par rapport à la clôture de l'exercice précédent ;
- rapprocher les productions réelles de 2020 des productions attendues ;
- analyser les données contractuelles qui permettent de déterminer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures jusqu'à la date d'expiration des contrats et, le cas échéant, les raisons conduisant la Société à considérer que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain ;
- évaluer l'analyse réalisée par la Société qui permet de déterminer que l'utilisation d'un prix moyen des douze mois de l'année 2020 pour estimer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures pour calculer l'amortissement des actifs pétroliers en production ne reflète pas la durée de vie utile attendue de ces actifs ;
- analyser l'utilisation par la Société de la moyenne annuelle des prix de 2019 en comparant cette moyenne de prix avec la moyenne des prix de la vision à long terme de la Société ;
- étudier la méthodologie utilisée par la Société pour estimer les réserves prouvées et prouvées développées d'hydrocarbures en lien avec la réglementation de la SEC et la moyenne annuelle des prix de 2019.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'administration du 24 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation des états financiers conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Société.

Fait à Libreville, le 20 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Yves FUMANAL
Expert-comptable agréé
CEMAC EC94

ERNST & YOUNG
Erik Watremez
Expert-comptable agréé
CEMAC EC540

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport du commissaire aux comptes.

Annexe A portant responsabilités du commissaire aux comptes

relatives à l'audit contractuel des états financiers

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des élé-

ments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;

- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournit une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux

règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la Société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une

information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction générale et, le cas échéant, du Conseil d'administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confrontons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

Rapport de gestion du Conseil d'administration

Commentaires sur le compte de résultat

Le résultat net s'établit sur une perte de -87 M\$ en baisse par rapport à 2019 (50 M\$). Il est principalement impacté par la baisse des prix et de la production, par la charge exceptionnelle de dépréciation d'actifs (34 M\$ après impôt) et la charge faisant suite au contrôle fiscal (28 M\$).

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 s'élève à 435 M\$ en baisse de 46 % par rapport à l'exercice 2019, compte tenu de l'évolution des prix et des volumes vendus.

Achats, nets de variation de stocks

Les achats, nets de variations de stocks, comprennent les achats de brut à des tiers dans le cadre de l'activité négoce de la Société, la redevance minière acquittée sur le brut produit ainsi que l'impact comptable de la variation de la position stock (sur/sous-enlèvement). La baisse de 43 % entre 2019 et 2020 résulte principalement de l'impact des prix de ventes sur la redevance minière acquittée.

Autres charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en baisse de 3 %. Le programme de réduction des dépenses mis en œuvre par la Société a permis d'absorber les coûts supplémentaires liés à la Covid-19 (10 M\$).

Charges d'exploration

L'activité d'exploration en 2020 a principalement concerné des travaux résiduels sur les champs offshore.

Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers

Cette rubrique inclut une charge exceptionnelle de dépréciation

d'actifs pour un montant de 144 M\$. Hors dépréciations, les amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers sont en baisse de 11 % en 2020 du fait principalement de la baisse de production des champs opérés et non-opérés.

Autres produits

Cette rubrique porte principalement sur une cession d'actifs immobiliers à Port-Gentil.

Autres charges

Ce poste comprend la Provision pour Investissements Diversifiés et la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PID-PIH).

Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier ressort en une charge de 4 M\$ en 2020 contre un produit de 1 M\$ en 2019. Il est principalement lié au coût financier des contrats de location, malgré la réduction substantielle du coût de l'endettement financier du fait de la fin de la ligne de financement en août 2020.

Autres produits financiers

Ce poste comprend les pertes et profits de change. En 2020, la perte de change s'établit à 7 M\$ contre un gain de change de 1 M\$ en 2019.

Autres charges financières

Ce poste comprend principalement l'accrétion des provisions pour remise en état des sites. Le montant pour l'exercice 2020, en hausse par rapport à l'exercice précédent, reflète la variation des coûts des travaux futurs, ainsi que la variation du taux d'actualisation.

Produit (charge) d'impôt

Le produit d'impôt de 185 M\$ présentée au compte de résultat en 2020 comprend une charge d'impôt courant de 56 M\$ et un produit d'impôt différé de 241 M\$.

Affectation du résultat

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée le 27 mai 2021, la distribution d'un dividende de 4,5 dollars par action, soit 20,3 M\$ pour l'ensemble des actionnaires.

Commentaires sur le tableau de flux de trésorerie

Flux de trésorerie d'exploitation

Malgré un environnement défavorable, la Société a généré un flux de trésorerie d'exploitation de 112 M\$ qui a permis de couvrir les investissements de l'exercice et le paiement du dividende versé en juin.

Flux de trésorerie d'investissement

Les investissements pétroliers s'élèvent à 60 M\$, en baisse de 53 % par rapport à 2019, conformément au plan d'économies annoncé en avril 2020. Ils comprennent principalement des travaux d'intégrité, une campagne d'interventions sur puits du secteur opéré, ainsi que pour le secteur non opéré de Grondin, l'installation d'un gazoduc destiné dans un premier temps à améliorer l'activation *gas-lift* et des travaux pour la conversion en activation par pompes de fonds de six puits initialement en mode *gas-lift*. Les travaux pour la mise en service du gazoduc se sont poursuivis au quatrième trimestre.

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité aux prix du pétrole, aux taux de change du dollar par rapport à l'euro et au

franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 32 à 34 du présent Rapport financier annuel.

Flux de trésorerie de financement

La Société a procédé à la mise en paiement d'un dividende de 11 \$ par action en juin 2020 et d'un dividende de 44,44 \$ par action en septembre 2020. Le service du dividende correspondant s'est élevé à 249,5 M\$ pour l'ensemble de l'exercice.

Les variations des dettes financières courantes inscrites en 2020 correspondent essentiellement à la variation des positions créditrices des comptes bancaires de la Société.

Trésorerie

La variation de trésorerie de Total Gabon en 2020 est négative de -250 M\$, alors qu'elle était positive de +292 M\$ en 2019.

Compte de résultat

(en k\$)

Exercice		2020	2019	2018
Chiffre d'affaires	note 1	434 933	807 793	904 874
Achats, nets de variation de stocks	note 2	(119 409)	(208 780)	(148 509)
Autres charges d'exploitation	note 2	(171 429)	(177 388)	(227 933)
Charges d'exploration	note 2	(181)	(1 510)	(2 760)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers	note 2	(377 377)	(263 065)	(272 800)
Autres produits	note 3	2 945	882	76 531
Autres charges	note 3	(1 500)	(12 629)	(4 146)
Coût de l'endettement financier	note 4	(3 929)	988	(2 438)
Autres produits financiers	note 4	(7 190)	1 104	3 009
Autres charges financières	note 4	(29 288)	(26 655)	(34 590)
Produit / (Charge) d'impôt	note 5	184 959	(70 362)	(33 043)
Résultat net		(87 465)	50 378	258 195
Nombre d'actions		4 500 000	4 500 000	4 500 000
Résultat net par action (en \$) ⁽¹⁾		(19,43)	11,20	57,38

(1) Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice (la Société ne détient pas d'action). Le résultat net dilué n'est pas présenté car aucun instrument dilutif n'est à reporter par la Société.

Résultat global

(en k\$)

Exercice	2020	2019	2018
Résultat net	(87 465)	50 378	258 195
Autres éléments du résultat global			
(Pertes) et gains actuariels	-	(424)	(570)
Effet d'impôts	-	324	436
Résultat global	(87 465)	50 278	258 061

Bilan

(en k\$)

Au 31 décembre		2020	2019	2018
ACTIF				
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	note 6	9 261	12 006	13 218
Immobilisations corporelles	note 6	2 350 937	2 952 174	3 014 750
Autres actifs non courants	note 6	308 330	339 409	332 203
Total actifs non courants		2 668 528	3 303 589	3 360 171
Actifs courants				
Stocks	note 7	42 408	56 469	82 161
Clients et comptes rattachés	note 8	204 155	190 416	265 741
Autres créances	note 8	64 212	120 607	131 276
Trésorerie et équivalents de trésorerie	note 9	450 052	699 650	408 114
Actifs destinés à être cédés	note 6	392 052	-	-
Total actifs courants		1 152 879	1 067 142	887 292
Total actif		3 821 407	4 370 731	4 247 463
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital		76 500	76 500	76 500
Primes et réserves consolidées		1 702 149	2 036 810	2 033 489
Total des capitaux propres	note 10	1 778 649	2 113 310	2 109 989
Passifs non courants				
Impôts différés	note 5	930 846	1 250 033	1 236 737
Engagements envers le personnel	note 11	11 595	10 623	9 665
Provisions et autres passifs non courants	note 12	727 927	717 046	676 895
Dettes financières non courantes	note 9	1 821	9 749	-
Total passifs non courants		1 672 189	1 987 451	1 923 297
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	note 8	93 462	96 329	113 767
Autres créditeurs et dettes diverses	note 8	106 116	116 202	85 991
Dettes financières courantes	note 9	21 225	57 439	14 419
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés		149 766	-	-
Total des passifs courants		370 569	269 970	214 177
Total passif		3 821 407	4 370 731	4 247 463

Tableau de flux de trésorerie

(en k\$)

Au 31 décembre	2020	2019	2018
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION			
Résultat net	(87 465)	50 378	258 196
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	377 377	263 065	275 560
Provisions et impôts différés	(209 500)	40 770	(23 971)
(Plus)/Moins-values sur cessions d'actifs	(2 945)	(882)	(76 531)
Diminution/(Augmentation) du besoin en fonds de roulement	34 685	126 833	(34 856)
Flux de trésorerie d'exploitation	112 152	480 164	398 398
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT			
Investissements corporels et incorporels	(60 272)	(127 640)	(158 536)
Augmentation des prêts non courants	(9 216)	(13 645)	(18 952)
Investissements	(69 488)	(141 285)	(177 488)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	2 945	-	53 608
Remboursement de prêts non courants	5 406	6 438	16 104
Désinvestissements	8 351	6 438	69 712
Flux de trésorerie d'investissement	(61 137)	(134 847)	(107 776)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT			
Dividendes payés	(249 480)	(49 500)	(24 750)
Émission nette d'emprunts non courants	-	-	-
Variation des dettes financières courantes	(52 134)	(4 281)	5 092
Flux de trésorerie de financement	(301 614)	(53 781)	(19 658)
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie	(249 599)	291 536	270 964
Trésorerie en début de période	699 651	408 115	137 150
Trésorerie à fin de période	450 052	699 651	408 114

Variation des capitaux propres

(en k\$)

	Capital	Primes & réserves	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2018	76 500	1 800 177	1 876 677
Résultat de l'exercice	-	258 196	258 196
Autres éléments du résultat global	-	(134)	(134)
Résultat global	-	258 062	258 062
Distribution des dividendes	-	(24 750)	(24 750)
Capitaux propres au 31/12/2018	76 500	2 033 489	2 109 989
Résultat de l'exercice	-	50 378	50 378
Autres éléments du résultat global	-	(100)	(100)
Résultat global	-	50 278	50 278
Distribution des dividendes	-	(49 500)	(49 500)
Autres éléments	-	2 543	2 543
Capitaux propres au 31/12/2019	76 500	2 036 810	2 113 310
Résultat de l'exercice	-	(87 465)	(87 465)
Autres éléments du résultat global	-	-	-
Résultat global	-	(87 465)	(87 465)
Distribution des dividendes	-	(249 480)	(249 480)
Autres éléments	-	2 284	2 284
Capitaux propres au 31/12/2020	76 500	1 702 149	1 778 649

Annexe aux états financiers

Total Gabon est une société anonyme de droit gabonais qui a été constituée en 1949. La Société a pour activités la recherche et la production d'hydrocarbures.

La Société est constituée d'un seul secteur opérationnel au sens de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». Sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain (dollar).

Les comptes annuels de Total Gabon au 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 24 mars 2021. Ils sont soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2021.

Les états financiers sont présentés en dollars. Les montants sont arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

-
- 60** — Base de préparation des états financiers
 - 60** — Principaux jugements et estimations comptables
 - 61** — Jugements en cas de transactions non couvertes par des normes ou interprétations
 - 61** — Évènements significatifs
 - 62** — Règles et méthodes comptables
 - 62** — [Note 1. Chiffre d'affaires](#)
 - 63** — [Note 2. Charges d'exploitation et amortissements](#)
 - 64** — [Note 3. Autres produits et autres charges](#)
 - 64** — [Note 4. Coût de l'endettement, autres produits financiers et autres charges financières](#)
 - 65** — [Note 5. Impôts](#)
 - 66** — [Note 6. Actifs non courants](#)
 - 70** — [Note 7. Stocks et en-cours](#)
 - 70** — [Note 8. Créances et dettes](#)
 - 74** — [Note 9. Disponibilités et endettement](#)
 - 74** — [Note 10. Capitaux propres](#)
 - 75** — [Note 11. Charges et avantages au personnel](#)
 - 77** — [Note 12. Passifs non courants](#)
 - 78** — [Note 13. Éléments relatifs au tableau de flux de trésorerie](#)
 - 79** — [Note 14. Parties liées](#)
 - 79** — [Note 15. Rémunération des organes d'administration et de direction](#)
 - 80** — [Note 16. Engagements hors bilan et passifs éventuels](#)
 - 83** — [Note 17. Dépréciation d'actifs](#)
 - 85** — [Note 18. Risques](#)
 - 86** — [Note 19. Commissaires aux comptes](#)

Base de préparation des états financiers

Ces états financiers incluent la Société ainsi que les quote-parts d'actifs et passifs relatifs aux *Joint Operations Arrangements* pétroliers contractuels dans lesquels la Société est impliquée. Au 31 décembre 2020, la liste des entreprises associées significatives est présentée dans le tableau suivant :

Nom et lieu des entreprises associées	Nature des opérations	Participations
Anguille	Exploitation	100,000 %
Torpille	Exploitation	100,000 %
Baudroie	Exploitation	100,000 %
Hyllia ⁽¹⁾	Exploitation	37,500 %
Grondin ⁽¹⁾	Exploitation	65,275 %

(1) La totalité des intérêts détenus par Total Gabon dans ces entreprises associées fait l'objet du projet de cession annoncé le 30 juillet 2020.

En application de la Directive 2007/14/CE de la Commission européenne, et du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les comptes de la Société ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2020.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2020 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers au 31 décembre 2019. Aucune évolution normative n'a dû être appliquée par anticipation par la Société.

Principaux jugements et estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes IFRS pour la clôture au 31 décembre 2020 requiert de la part de la Direction générale le recours à des estimations, hypothèses et jugements,

qui affectent l'information présentée dans les états financiers et leurs notes annexes.

Ces estimations, hypothèses et jugements sont basés sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables à la date de préparation des états financiers. Ils sont régulièrement revus par la Direction générale et peuvent donc être sensiblement révisés en cas de changement des circonstances ou à la suite de nouvelles informations.

Des estimations, hypothèses et jugements différents pourraient avoir des impacts significatifs sur l'information présentée. Les réalisations définitives pourraient également être différentes des montants inclus dans les données financières et leurs notes annexes.

Les principales estimations, hypothèses et jugements mis en œuvre dans le cadre de la préparation des états financiers et de leurs notes annexes sont détaillés ci-après. Ils doivent être revus en parallèle des notes annexes associées auxquelles il est fait référence dans chacun des paragraphes.

Les comptes de Total Gabon sont impactés par les crises sanitaire et pétrolière. La Société a tenu compte de l'impact de cet environnement, en particulier sur l'amortissement et la dépréciation de ses actifs pétroliers (voir note 17 « Dépréciation d'actifs » et note 6.2 « Immobilisations corporelles »).

Estimation des réserves d'hydrocarbures

L'estimation des réserves d'hydrocarbures est importante pour la mise en œuvre de la méthode dite des *successful efforts* utilisée par la Société pour la comptabilisation de ses activités pétrolières.

Les réserves d'hydrocarbures de la Société sont estimées par les ingénieurs pétroliers de la Société conformément aux pratiques sectorielles et aux règles SEC (*U.S. Securities and Exchange Commission*).

Les réserves prouvées sont celles qui, par l'analyse de données de géosciences et d'ingénierie, peuvent être, avec une certitude raisonnable, estimées (à compter d'une certaine date, à partir de gisements connus et selon les conditions économiques, méthodes d'exploitation et réglementations gouvernementales existantes) récupérables avant la date d'expiration des contrats accordant le droit d'exploitation à moins que des éléments n'attestent que le renouvellement de ce droit est raisonnablement certain, et ce, quelle que soit la méthode, déterministe ou probabiliste, utilisée pour cette estimation.

Les réserves d'hydrocarbures prouvées sont établies sur la base d'un prix moyen annuel de référence calculé à partir de la moyenne arithmétique du prix des premiers jours de chaque mois de l'année, à l'exception des cas où les prix sont définis contractuellement, sans actualisation. La Société réévalue ses réserves d'hydrocarbures au moins une fois par an pour l'ensemble de ses droits miniers.

La méthode comptable des *successful efforts* ainsi que les droits miniers et immobilisations corporelles de la Société sont présentés en note 6 « Actifs non courants ».

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable des actifs pour les tests de dépréciation (IAS 36), les estimations, hypothèses et jugements concernent principalement les scénarios de prix des hydrocarbures, les coûts opératoires, les volumes de production et les réserves prouvées de pétrole et de gaz. Les estimations et hypothèses, utilisées par la Direction générale, sont déterminées en lien avec le groupe Total. Elles prennent en compte les conditions économiques et des analyses d'experts externes à la Société. Le taux d'actualisation est revu chaque année.

En 2020, la Société a revu les scénarios de prix retenus pour ses tests de dépréciation. Ces nouvelles hypothèses ont conduit à comptabiliser une dépréciation d'actifs sur la période. Cette dépréciation, les hypothèses retenues et la méthode appliquée sont présentées dans la note 17 « Dépréciation d'actifs ».

Les provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures au titre des restitutions des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées d'après une estimation raisonnable au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

Cette estimation est fondée sur les informations disponibles en termes de coûts et de programme de travaux. Elle est régulièrement revue pour notamment tenir compte des changements intervenant dans les lois et règlements, les estimations de réserves et de productions, l'analyse des conditions du site et les technologies.

Le taux d'actualisation est revu chaque année.

Les provisions pour restitution des sites et les méthodes appliquées pour leur comptabilisation sont présentées en note 12 « Passifs non courants ».

Impôt sur le résultat

Un passif d'impôt différé est comptabilisé dès lors qu'un paiement futur, en application d'une réglementation fiscale, est considéré comme probable et qu'il peut être raisonnablement estimé. L'exercice du jugement est nécessaire pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur le montant de ce passif.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans les comptes dans la mesure où leur recouvrement est considéré comme probable. Le montant de ces actifs est déterminé après prise en compte des impôts différés passifs d'échéance comparable relevant des mêmes régimes fiscaux. Il prend en compte des profits taxables existants et des profits taxables futurs dont l'estimation est par nature incertaine et susceptible d'être modifiée dans la durée. L'exercice du jugement est donc requis pour évaluer les conséquences d'événements nouveaux sur la valeur de ces actifs et notamment les changements intervenant dans les estimations de ces profits futurs taxables et des délais nécessaires à leur utilisation.

En outre, ces positions fiscales peuvent dépendre des interprétations des législations fiscales et règlements. Ces interprétations

peuvent avoir un caractère incertain. Selon les circonstances, elles ne sont définitives qu'après des négociations ou la résolution de litiges avec les autorités concernées qui peuvent durer plusieurs années.

L'impôt sur le résultat et les méthodes appliquées pour sa comptabilisation sont détaillés dans la note 5 « Impôts ».

Jugements en cas de transactions non couvertes par des normes ou interprétations

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction générale de la Société exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information conforme aux principes généraux des IFRS : image fidèle, pertinence et importance relative.

Événements significatifs de l'exercice

Cession d'actifs

Le 30 juillet 2020, Total Gabon a annoncé un projet de cession de ses participations dans sept champs matures en mer, ainsi que ses intérêts et le rôle d'opérateur dans le Terminal pétrolier du Cap Lopez. La finalisation de la transaction est attendue au cours du deuxième trimestre 2021. Le prix de la transaction en cours de négociation ne remet pas en cause la valorisation des actifs retenue au 31 décembre 2020 dans les comptes de la Société.

En application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs concernés ont cessé d'être amortis à partir du 1^{er} août 2020. Au 31 décembre 2020, les actifs et passifs ont été respectivement classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés » pour 392 millions de dollars et dans la rubrique « Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés » du bilan pour 150 millions de dollars. Les actifs concernés comprennent principalement des immobilisations corporelles.

Règles et méthodes comptables

Méthode de conversion

La monnaie de présentation des états financiers de la Société ainsi que sa monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Les transactions réalisées en devises autres que la monnaie

fonctionnelle de Total Gabon sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat.

Principes comptables applicables et significatifs dans le futur

Il n'a pas été identifié de normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et l'IFRS IC (*International Financial Reporting Standards Interpretations Committee*) non encore en vigueur au 31 décembre 2020 qui seraient applicables à la Société.

Note 1. Chiffre d'affaires

Vente d'hydrocarbures

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur du contrôle des biens et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ainsi, les ventes de pétrole brut et de gaz naturel sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs dans lesquels la Société détient une participation avec d'autres producteurs

est comptabilisé en chiffre d'affaires sur la base des volumes réels vendus dans la période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants aux droits de la Société est comptabilisée dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » au bilan et dans la rubrique « Achats, nets de variation de stocks » au compte de résultat.

Vente de prestations de services

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Le produit des ventes lié aux activités de transport, stockage, traitement et chargement au Terminal du Cap Lopez est ainsi reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités mesurées en application des clauses de chaque contrat.

Exercice (en k\$)	2020		2019		2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Ventes de brut (Mb) ⁽¹⁾	10,2	389 979	11,9	772 595	12,1	868 214
Ventes de gaz (Mm ³)	31,2	4 090	37,2	5 094	7,1	7 427
Travaux, services vendus		40 864		30 104		29 233
Chiffre d'affaires		434 933		807 793		904 874

(1) Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Europe	338 604	724 049	747 139
Afrique	96 329	83 744	157 735
Total	434 933	807 793	904 874

Note 2. Charges d'exploitation et amortissements

Charges d'exploitation

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Achats, nets de variation de stocks ^{(1) (2)}	(119 409)	(208 780)	(148 508)
Autres charges d'exploitation ⁽³⁾	(171 429)	(177 388)	(227 933)
<i>dont (dotations) reprises de provisions</i>	2 949	(817)	5 835
Charges d'exploration	(181)	(1 510)	(2 760)
Charges d'exploitation	(291 019)	(387 678)	(379 201)

(1) Inclut les redevances (taxes à la production).

(2) La Société valorise les sous et sur enlèvements à la valeur de marché.

(3) Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement.

Charges d'exploration

La Société applique la norme IFRS 6 « Prospection et évaluation de ressources minérales » : la comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*, décrite en note 6 de ce document :

- les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges d'exploration de la période ;

- le coût des forages secs et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges d'exploration.

Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers

Les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et droits miniers se ventilent comme suit :

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(376 396)	(261 922)	(271 594)
Dotations nettes d'amortissements et dépréciations des droits miniers	(981)	(1 143)	(1 206)
Total	(377 377)	(263 065)	(272 800)

Les dotations aux amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et droits miniers comprennent pour l'exercice 2020 un montant de :

- 143 424 k\$ au titre des dépréciations des immobilisations corporelles ;
- 576 k\$ au titre des dépréciation des droits miniers.

Note 3. Autres produits et autres charges

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Plus-values sur cessions d'actifs	2 945	882	76 531
Autres produits	2 945	882	76 531
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (hors droits miniers)	-	-	-
Autres	(1 500)	(12 629)	(4 146)
Autres charges	(1 500)	(12 629)	(4 146)

La rubrique « Autres charges » est constituée principalement de charges de développement durable (Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et Provisions pour Investissements dans

les Hydrocarbures (PIH)) encourues par la Société au titre de ses obligations contractuelles.

Note 4. Coût de l'endettement, autres produits financiers et autres charges financières

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Coût financier IFRS16	1 940	(3 151)	-
Autre coût de l'endettement financier	(5 869)	4 139	(2 438)
Total coût de l'endettement financier	(3 929)	988	(2 438)

Le coût de l'endettement financier est principalement composé du coût (Libor plus une marge fixe) de la ligne de financement à long terme (voir note 9 « Disponibilités et endettement »).

Autres produits financiers et autres charges financières

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
(Perte)/Profit de change	(7 190)	1 104	3 009
Autres produits financiers	(7 190)	1 104	3 009
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(29 288)	(26 655)	(34 590)
Autres charges financières	(29 288)	(26 655)	(34 590)

Les pertes et profits de change proviennent principalement des flux en euros et francs CFA comptabilisés par la Société. Le mécanisme

de l'actualisation des provisions pour restitution des sites est détaillé en note 12 « Passifs non courants ».

Note 5. Impôts

La charge ou le produit d'impôt présenté au compte de résultat comprend la charge ou le produit d'impôt courant, et la charge ou le produit d'impôt différé.

La charge d'impôt courant est le montant estimé de l'impôt dû au titre du résultat imposable de la période. Elle se décompose comme suit :

- la charge d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la convention d'établissement. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5 % ;
- la charge d'impôt relatif aux champs opérés en partage de production (*tax oil*). La *tax oil* correspond à la part de la production revenant à l'État, prélevée sur le *profit oil* (production disponible nette de l'intégralité des coûts récupérables). Le taux

déterminant la part du *profit oil* revenant à l'État est fixé contractuellement par chaque contrat d'exploitation en partage de production et varie en fonction des quantités produites ;

- la charge de dotation aux Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et aux Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH).

Les impôts différés sont valorisés et comptabilisés conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». Ils sont fondés sur les différences temporelles existantes entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode du report variable, en fonction des taux d'imposition définis contractuellement dans les différents contrats pétroliers de la Société.

La charge d'impôt 2020 comprend un montant de 22 700 k\$ relatif au contrôle fiscal qui s'est soldé durant l'exercice, ainsi qu'un montant de 5 183 k\$ en application d'IFRIC 23.

La charge ou le produit d'impôt sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Impôts courants	(55 562)	(56 742)	(92 339)
Impôts différés	240 521	(13 620)	59 296
Produit/(Charge) d'impôt	184 959	(70 362)	(33 043)

L'analyse du passif net d'impôt différé par source s'établit comme suit :

Au 31 décembre (en k\$)	2020	2019	2018
Déficit et crédit d'impôt reportable	21 009	-	-
Pensions, retraites et obligations similaires	9 945	8 159	8 086
Autres provisions non déductibles temporairement	58 140	49 596	44 370
Différentiels d'amortissement	(1 037 024)	(1 238 632)	(1 209 629)
Autres déductions fiscales temporaires	(62 498)	(69 156)	(79 564)
Litige fiscal	(5 183)	-	-
Autres sources relatives aux actifs destinés à être cédés	84 766	-	-
Passif net d'impôt différé	(930 846)	(1 250 033)	(1 236 737)

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et le résultat avant impôt

Au 31 décembre (en k\$)	2020	2019	2018
Résultat net	(87 465)	50 378	258 196
Impôt sur les sociétés	184 959	(70 362)	(33 043)
Résultat avant impôt	(272 424)	120 740	291 239
Taux d'imposition théorique	76,5 %	76,5 %	76,5 %
Charge d'impôt théorique	208 404	(92 366)	(222 798)
Effet fiscal du résultat imposé à un taux différent	28 570	(6 488)	162 882
Déficit et crédit d'impôt reportable	(21 009)	-	-
Différences permanentes	26 134	28 492	26 873
Produit/(Charge) d'impôt dans le compte de résultat	184 959	(70 362)	(33 043)

Les différences permanentes sont principalement dues à l'impact des modalités de fiscalisation propres aux contrats pétroliers de la Société.

Note 6. Actifs non courants

6.1 Immobilisations incorporelles

Droits miniers

Les droits miniers non prouvés font l'objet de tests de dépréciation en fonction des résultats de l'exploration ou dans le cadre des tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie auxquels ils appartiennent.

Les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès la reconnaissance des réserves prouvées.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées. La charge d'amortissement correspondante est enregistrée en dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés.

Les immobilisations incorporelles (hors droits miniers) à durée de vie définie sont amorties linéairement sur des durées comprises entre trois et vingt ans en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés. La charge d'amortissement correspondante est enregistrée en autres charges.

Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	59 669	(76 738)	6 838
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 591)	500
Autres immobilisations incorporelles	19 119	(17 196)	1 923
Total immobilisations incorporelles	88 879	(103 525)	9 261

Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	83 576	(72 325)	11 251
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 471)	620
Autres immobilisations incorporelles	17 063	(16 928)	135
Total immobilisations incorporelles	110 730	(98 724)	12 006

Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits miniers sur permis prouvés	83 576	(71 182)	12 394
Droits miniers sur permis non prouvés	10 091	(9 471)	620
Autres immobilisations incorporelles	17 063	(16 859)	204
Total immobilisations incorporelles	110 730	(97 512)	13 218

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations incorporelles nettes au 1 ^{er} janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
2020	12 006	-	-	(1 557)	(1 189)	9 261
2019	13 218	-	-	(1 143)	(69)	12 006
2018	14 093	511	(112)	(1 206)	(68)	13 218

En 2020, la colonne « Dotations nettes d'amortissements et dépréciations » comprend l'impact de la dépréciation exceptionnelle d'actifs comptabilisée pour un montant de 576 k\$.

En 2020, la colonne « Autres » comprend le reclassement au titre

d'IFRS 5 pour (1 377) k\$ correspondant aux actifs destinés à être cédés.

En 2018, la colonne « Cessions » comprenait l'impact de la cession de la participation résiduelle de Total Gabon dans le champ de Rabi-Kounga.

6.2 Immobilisations corporelles

Dépenses d'exploration

La Société applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
 - le puits a mis en évidence un volume suffisant d'hydrocarbures pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;
 - la Société enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme ainsi que la réalisation d'études de développement.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charges d'exploration.

Actifs de production d'hydrocarbures

Les coûts de développement des actifs de production d'hydrocarbures sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant

la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés des travaux futurs de restitution des sites.

Le taux d'amortissement des puits de développement et des capacités de production commercialisable est égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans les cas où, du fait de l'effet prix sur les réserves, la méthode d'amortissement à l'unité de production ne reflète pas de manière satisfaisante la durée de vie utile de l'actif, une méthode alternative d'amortissement est appliquée en se basant sur les réserves évaluées avec le prix de l'année précédente. C'est le cas pour l'exercice 2020 où la méthode d'amortissement à l'unité de production est appliquée à l'ensemble des actifs sur 2020 en se basant sur les réserves prouvées évaluées avec le prix utilisé en 2019. Cette méthode est conforme à la norme IAS16.

Dans le cadre de projets de développement phasés ou faisant l'objet d'une mise en production progressive des puits, la base amortissable des immobilisations, à l'exclusion des puits de production ou de service, est ajustée pour exclure la partie des coûts de développement attribuables aux réserves non encore développées de ces projets.

Dans le cas de contrats de partage de production, la méthode de l'unité de production s'applique à la quote-part de production et de réserves revenant à la Société telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration, de développement et de production (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures après déduction du *cost oil (profit oil)*.

Les systèmes de transport et de transformation des hydrocarbures sont amortis sur la base des réserves devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport ou de traitement) ou de façon linéaire, selon la méthode qui reflète au mieux la durée d'utilisation économique de l'actif.

Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés. Ce coût inclut les frais financiers supportés, lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié, jusqu'à leur mise en service.

Les coûts d'entretien et de réparation sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité :

Principales durées d'amortissement

Mobiliers, matériels de bureau, machines et outillages	3-10 ans
Matériels de transport	3-7 ans
Dépôts et équipements associés	3-10 ans
Installations complexes spécialisées et pipelines	3-10 ans
Constructions	5-12,5 ans

Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(22 094)	1 909
Installations techniques (y compris transport)	6 188 100	(3 915 609)	2 272 491
Autres immobilisations	124 445	(107 698)	16 747
Immobilisations en cours	59 790	-	59 790
Total immobilisations corporelles	6 396 338	(4 045 401)	2 350 937

Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(21 992)	2 011
Installations techniques (y compris transport)	7 120 669	(4 352 652)	2 768 017
Autres immobilisations	125 261	(104 032)	21 229
Immobilisations en cours	160 917	-	160 917
Total immobilisations corporelles	7 430 850	(4 478 676)	2 952 174

Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	24 003	(21 991)	2 012
Installations techniques (y compris transport)	6 861 335	(4 088 661)	2 772 774
Autres immobilisations	116 137	(96 103)	20 034
Immobilisations en cours	219 930	-	219 930
Total immobilisations corporelles	7 221 405	(4 206 756)	3 014 750

Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	Immobilisations corporelles nettes au 1 ^{er} janvier	Augmentations	Cessions	Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Autres	Immobilisations corporelles nettes au 31 décembre
2020	2 952 174	60 272	(2 470)	(376 396)	(282 373)	2 350 937
2019	3 014 750	127 640	-	(261 922)	71 706	2 952 174
2018	3 233 434	158 025	(22 486)	(271 594)	(82 629)	3 014 750

En 2020, la colonne « Dotations nettes d'amortissements et dépréciations » comprend l'impact de la dépréciation exceptionnelle d'actifs comptabilisée pour un montant de 143 424 k\$.

En 2020, la colonne « Autres » inclut l'immobilisation d'un stock de sécurité pour un montant net de 5 102 k\$, le reclassement au titre d'IFRS 5 des actifs destinés à être cédés pour un montant de 355 231 k\$ et la variation de l'actif de restitution des sites.

En 2019, la colonne « Autres » comprenait l'impact de la première application de la norme IFRS 16 pour un montant de 34 714 k\$ et

la variation de l'actif de restitution des sites.

En 2018, la colonne « Cessions » comprenait l'impact de la cession de la participation résiduelle de Total Gabon dans le champ de Rabi-Kounga.

En 2018, la colonne « Autres » comprenait principalement les variations de l'actif de restitution des sites.

En application de la norme IFRS 16, les immobilisations corporelles incluent les droits d'usage pour les montants suivants :

Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	-	-	-
Installations techniques (y compris transport)	59 154	(48 014)	11 140
Autres immobilisations	5 649	(3 496)	2 153
Total immobilisations corporelles	64 803	(51 510)	13 293

Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	-	-	-
Installations techniques (y compris transport)	56 995	(27 750)	29 245
Autres immobilisations	-	-	-
Total immobilisations corporelles	56 995	(27 750)	29 245

6.3 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants regroupent principalement les sommes placées sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites. Dans le tableau de flux de trésorerie,

les versements sont sur la ligne « Augmentation des prêts non courants ». Les tirages figurent sur la ligne « Remboursement des prêts non courants ».

Note 7. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Prix Moyen Pondéré (PMP). La valeur brute des marchandises et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit.

Une provision pour dépréciation des stocks de matériels consommables est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au PMP.

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Stocks de matériels consommables	106 559	117 754	136 674
Dépréciation des stocks de matériels	(64 151)	(61 285)	(54 513)
Montant net	42 408	56 469	82 161

Note 8. Créances et dettes

Clients et fournisseurs

Les risques nés de la signature d'accords pétroliers avec les autorités étatiques et les partenaires pétroliers, ou de l'attribution de contrats de fourniture à long terme qui sont indispensables pour entreprendre des projets, sont évalués par le processus d'approbation des opérations pétrolières. Le caractère long terme des contrats et l'existence de clients de premier rang impliquent un risque de crédit faible.

Les risques liés à des opérations commerciales, autres que celles décrites ci-dessus et dans la pratique placées directement sous le contrôle de la Société, font l'objet de procédures de fixation d'encours de crédit et de revue des encours. Aucune provision significative n'a été comptabilisée durant les exercices 2020, 2019 et 2018.

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2020 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Montants bruts	Analyse par échéance			
			À 1 an au plus	À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
Autres actifs non courants	343 222	2 052	-	2 052	339 118
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	329 094	-	-	-	329 094
Prêts accordés aux salariés - non courants	14 098	2 052	-	2 052	9 994
Dépôts et cautionnements versés	30	-	-	-	30
Clients et comptes rattachés	204 190	204 190	-	-	-
Clients	204 190	204 190	-	-	-
Autres créances	65 154	65 154	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	8 196	8 196	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	997	997	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	27 536	27 536	-	-	-
Créances sur État (taxes diverses)	21 189	21 189	-	-	-
Associés et partenaires	253	253	-	-	-
Sous-enlèvements	1 483	1 483	-	-	-
Autres débiteurs	5 500	5 500	-	-	-
Total	612 566	271 396	-	2 052	339 118

(1) Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Montants bruts	Analyse par échéance			
			À 1 an au plus	À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
Fournisseurs et comptes rattachés	93 462	93 462	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	93 462	93 462	-	-	-
Autres débiteurs et dettes diverses	104 146	104 146	-	-	-
Dettes sociales	8 861	8 861	-	-	-
Dettes sur État (taxes diverses)	56 528	56 528	-	-	-
Associés et partenaires	10 961	10 961	-	-	-
Sur-enlèvements	18 781	18 781	-	-	-
Autres créditeurs	9 015	9 015	-	-	-
Total	197 608	197 608	-	-	-

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2019 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Montants bruts	Analyse par échéance			
			À 1 an au plus	À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
Autres actifs non courants	342 135	1 851	-	1 851	338 443
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	325 373	-	-	-	325 373
Prêts accordés aux salariés - non courants	16 734	1 851	-	1 851	13 132
Dépôts et cautionnements versés	28	-	-	-	28
Clients et comptes rattachés	190 451	174 969	-	-	15 482
Clients	190 451	174 969	-	-	15 482
Autres créances	119 805	119 805	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	8 770	8 770	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	3 950	3 950	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	42 617	42 617	-	-	-
Créances sur État (taxes diverses)	24 199	24 199	-	-	-
Associés et partenaires	194	194	-	-	-
Sous-enlèvements	30 407	30 407	-	-	-
Autres débiteurs	9 668	9 668	-	-	-
Total	652 391	296 625	-	1 851	353 915

(1) Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Montants bruts	Analyse par échéance			
			À 1 an au plus	À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
Fournisseurs et comptes rattachés	96 329	96 329	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	96 329	96 329	-	-	-
Autres débiteurs et dettes diverses	116 202	116 202	-	-	-
Dettes sociales	11 687	11 687	-	-	-
Dettes sur État (taxes diverses)	54 011	54 011	-	-	-
Associés et partenaires	19 599	19 599	-	-	-
Sur-enlèvements	21 564	21 564	-	-	-
Autres créditeurs	9 341	9 341	-	-	-
Total	212 531	212 531	-	-	-

L'état des créances et des dettes au 31 décembre 2018 est présenté ci-dessous :

CRÉANCES Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Montants bruts	Analyse par échéance			
			À 1 an au plus	À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
Autres actifs non courants	334 929	2 254	-	4 460	328 215
Prêts et créances - non courants ⁽¹⁾	317 401	-	-	-	317 401
Prêts accordés aux salariés - non courants	17 500	2 254	-	4 460	10 785
Dépôts et cautionnements versés	28	-	-	-	28
Clients et comptes rattachés	265 775	265 775	67 753	-	-
Clients	265 775	265 775	67 753	-	-
Autres créances	131 236	131 236	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	8 760	8 760	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	4 853	4 853	-	-	-
Impôts sur les sociétés - créances	42 617	42 617	-	-	-
Créances sur État (taxes diverses)	18 273	18 273	-	-	-
Associés et partenaires	3 751	3 751	-	-	-
Sous-enlèvements	43 665	43 665	-	-	-
Autres débiteurs	9 317	9 317	-	-	-
Total	731 940	399 265	67 753	4 460	328 215

(1) Fonds de restitution des sites.

DETTES Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Montants bruts	Analyse par échéance			
			À 1 an au plus	À plus d'1an et à moins de 2 ans	À plus de 2 ans
			Dont échues		
Fournisseurs et comptes rattachés	113 767	113 767	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	113 767	113 767	-	-	-
Autres débiteurs et dettes diverses	85 991	85 991	-	-	-
Dettes sociales	14 187	14 187	-	-	-
Dettes sur État (taxes diverses)	25 918	25 918	-	-	-
Associés et partenaires	24 177	24 177	-	-	-
Sur-enlèvements	12 676	12 676	-	-	-
Autres créditeurs	9 033	9 033	-	-	-
Total	199 758	199 758	-	-	-

Note 9. Disponibilités et endettement

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice. Le gain ou la perte de change

est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

La Société disposait d'une ligne de financement à long terme avec un syndicat de six banques internationales mise en place en mai 2016 pour une durée de six ans. Total Gabon a mis fin à cette ligne de financement en août 2020. Au 31 décembre 2019, cette ligne s'élevait à 255 M\$ contre 360 M\$ au 31 décembre 2018. La ligne a été remboursée intégralement le 30 novembre 2017. Il n'y avait aucun tirage au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

La Société dispose également de lignes de découvert non confirmées en francs CFA avec des banques locales.

Les actifs et passifs financiers de la Société sont valorisés au coût amorti.

Le détail de la dette financière courante et non courante est présenté ci-dessous :

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Emprunts financiers non courants	-	-	-
Autre dette financière non courante IFRS 16	(1 821)	(9 749)	-
Montant net dette financière non courante	(1 821)	(9 749)	-
Autre dette financière courante IFRS 16	(12 952)	(20 994)	-
Banques et organismes financiers créditeurs	(8 272)	(36 445)	(14 419)
Banques et caisses	450 052	699 650	408 114
Montant net dette financière courante	428 827	642 211	393 695

Par ailleurs, Total Gabon n'a pas recours à des instruments financiers.

Note 10. Capitaux propres

Le capital social de Total Gabon s'élève à 76 500 000 dollars. Il est composé de 4 500 000 actions de 17 dollars chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total, de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires.

Le nombre d'action et la structure de l'actionariat était

identique au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française Total S.E., société mère du groupe Total selon la méthode d'intégration globale.

Note 11. Charges et avantages au personnel

Engagements envers le personnel

Selon la législation en vigueur et les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994, la Société verse à ses salariés en cas de départ une indemnité de services rendus assimi-

lable à un régime à prestations définies qui fait l'objet d'une provision. Cette indemnité est versée en un seul versement.

La variation de la valeur actuarielle des droits accumulés s'analyse comme suit :

Au 31 décembre (en k\$)	2020	2019	2018
Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période	10 623	9 665	7 878
Coût des services rendus de la période	1 234	1 230	1 225
Coût financier	237	240	211
Prestations payées	(357)	-	-
(Gains) / Pertes actuariels	-	424	570
Écarts de conversion et autres	858	(936)	(219)
Valeur actuarielle des droits accumulés à la fin de la période	12 595	10 623	9 665

Les montants inscrits au compte de résultat sont présentés ci-dessous :

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Coût des services rendus de la période	1 234	1 230	1 225
Liquidations	(357)	-	-
Charge d'intérêt nette	237	240	211
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées en résultat	1 114	1 470	1 436

Flux de trésorerie prévisionnels

La durée moyenne des droits accumulés est de l'ordre de 10 ans.

Les prestations futures estimées se décomposent comme suit :

Estimation des paiements futurs (en k\$)	
2021	2 275
2022	887
2023	1 790
2024	1 790
2025	1 790
> 2025	1 680

Principales hypothèses actuarielles et analyses de sensibilité

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements (au 31 décembre)	2020	2019	2018
Taux d'actualisation	2,50 %	2,50 %	2,75 %
Taux d'inflation	2,50 %	2,50 %	2,50 %

La sensibilité de l'engagement à l'inflation et au taux d'actualisation est non significative.

Paiements en actions

Total Gabon bénéficie du plan d'attribution d'actions de performance du groupe Total. À ce titre, certains salariés de la Société se voient attribuer des actions gratuites de Total S.E. En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », ces avantages sont comptabilisés en charges au compte de résultat de la Société en contrepartie des capitaux propres.

Les actions de Total S.E. sont définitivement attribuées à leurs bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition de trois ans à partir des plans 2013 et de deux ans pour les plans antérieurs, à compter de la date d'attribution. Cette attribution définitive est assortie d'une condition de présence ainsi que d'une condition de performance pour les plans 2013 et 2014, de deux conditions de performance pour les plans 2015 à 2018, de trois conditions de performance pour le plan 2019 et de quatre conditions pour le plan 2020. Par ailleurs, la cession des actions attribuées gratuitement et définitivement ne peut intervenir qu'au terme d'une période de conservation de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

Au titre de l'exercice 2020, le montant comptabilisé par Total Gabon était de 442 k\$ (contre 612 k\$ en 2019 et 669 k\$ en 2018).

Plan 2020

Le Conseil d'administration de Total S.E. a décidé en date du 18 mars 2020 d'attribuer des actions de performance à certains salariés et mandataires sociaux de Total S.E. ou des sociétés du groupe Total, sous réserve que la condition de présence et les quatre conditions de performance applicables soient satisfaites. Toutes les actions attribuées sont soumises à la condition de présence.

Les conditions de performance s'appliquent différemment selon la qualité des bénéficiaires. Toutes les actions attribuées aux bénéficiaires dirigeants sont soumises aux conditions de performance. En revanche, pour les bénéficiaires non-dirigeants, l'attribution des 150 premières actions n'est pas soumise aux conditions de performance, qui s'appliquent cependant sur les actions au-delà de ce seuil.

Le nombre définitif d'actions attribuées sera fonction du taux de rendement pour l'actionnaire (*Total Shareholder Return* ou TSR), de la variation annuelle du *cash-flow* net par action exprimé en dollar, du point mort *cash* organique avant dividende, ainsi que de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les installations *oil & gas* opérées, relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022 et appliqués de la manière suivante :

- pour un quart des actions : le classement de Total S.E. par rapport à ses pairs (ExxonMobil, Royal Dutch Shell, BP et Chevron) sera effectué chaque année pendant les trois années d'acquisition (2020, 2021 et 2022) selon le critère du TSR du dernier trimestre de l'année considérée, le dividende étant considéré réinvesti sur la base du cours de clôture à la date de détachement des dividendes ;
- pour un quart des actions : le classement de Total S.E. par rapport à ses pairs (ExxonMobil, Royal Dutch Shell, BP et Chevron)

sera effectué chaque année pendant les trois années d'acquisition (2020, 2021 et 2022) en utilisant le critère de la variation annuelle du *cash-flow* net par action exprimé en dollar.

En fonction du classement, un taux d'attribution sera déterminé pour chaque année, pour ces deux premiers critères :

Classement	Taux d'attribution
1 ^{re} place	180 %
2 ^e place	130 %
3 ^e place	80 %
4 ^e et 5 ^e place	0 %

- pour un quart des actions : le critère du point mort *cash* organique avant dividende sera apprécié pendant les trois années d'acquisition (2020, 2021 et 2022) comme suit. Le point mort *cash* organique avant dividende est défini comme le prix du Brent pour lequel la marge brute d'autofinancement (MBA) couvre les investissements organiques. Il permet de mesurer la capacité du groupe Total à résister à des variations de prix du baril de Brent.
 - le taux maximum d'attribution sera atteint, si le point mort est inférieur ou égal à 30\$/b,
 - le taux d'attribution sera nul si le point mort est supérieur ou égal à 40\$/b,
 - les interpolations seront linéaires entre ces deux points de calage.
 - pour un quart des actions : le critère de l'évolution des émissions de GES sur les installations *oil & gas* opérées sera apprécié chaque année en fonction de la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de GES (*Scope 1* et *Scope 2*) fixé pour les exercices 2020, 2021 et 2022 et correspondant à 43 Mt CO₂e pour 2020, 42,4 Mt CO₂e pour 2021 et 41,8 Mt CO₂e pour 2022.
 - le taux maximum d'attribution sera atteint si les émissions de GES (*Scope 1* et *Scope 2*) sur les installations *oil & gas* opérées atteignent l'objectif fixé ;
 - le taux d'attribution sera nul si les émissions de GES de l'année considérée sont supérieures de 1 Mt CO₂e à l'objectif fixé ;
 - les interpolations seront linéaires entre ces deux points de calage.
- Un taux d'attribution sera déterminé pour chaque année. Pour chacun de ces quatre critères, la moyenne des trois taux d'attribution obtenue (sur chacun des trois exercices sociaux sur lesquels sont appréciées les conditions de performance) sera arrondie au 0,1 pour-cent entier le plus proche (0,05 % étant arrondi à 0,1 %) et plafonnée à 100 %.
- Chaque critère pèsera pour 1/4 dans le taux d'attribution définitif. Le taux d'attribution définitif sera également arrondi au 0,1 pour-cent entier le plus proche (0,05 % étant arrondi à 0,1 %). Le nombre d'actions attribuées définitivement, après constatation des conditions de performance, sera arrondi au nombre entier supérieur d'actions en cas de rompu.

Effectifs et charges de personnel

Exercice	2020	2019	2018
Charges de personnel	-	-	-
Salaires et traitements (y compris charges sociales) (en k\$)	43 100	47 078	48 321
Effectifs au 31 décembre	268	275	304

Note 12.

Passifs non courants

Au 31 décembre (en k\$)	2020	2019	2018
Provisions pour restitution de sites	709 699	693 667	654 716
Provisions pour risques et charges (exploitation)	18 228	23 379	22 178
Total	727 927	717 046	676 895

Provisions pour restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ».

Le taux d'actualisation retenu en 2020 dans le cadre de l'éva-

luation des provisions pour restitution des sites est de 3 % (4,5 % en 2019 et 2018). Les dépenses sont estimées en monnaie courante avec un taux d'inflation de 1,5 % en 2020 (2 % en 2019 et 2018).

Une diminution de 0,5 % de ce taux conduirait à une augmentation des provisions pour restitution des sites de 86,8 M\$, avec une contrepartie en immobilisations corporelles ainsi qu'un impact négatif de 0,8 M\$ sur le résultat net. À l'inverse, une augmentation de 0,5 % aurait un impact quasi-symétrique à l'effet de la diminution de 0,5 %.

Les variations des provisions pour restitution des sites s'analysent comme suit :

Exercice (en k\$)	au 1^{er} janvier	Effets de l'actualisation	Révisions des estimations	Reprises de provision	Autres	au 31 décembre
2020	693 667	29 788	48 902	(229)	(62 428)	709 699
2019	654 716	26 655	16 219	(623)	(3 300)	693 667
2018	804 531	34 590	(73 559)	(103 214)	(7 632)	654 716

En 2020, la variation indiquée dans la colonne « Autres » correspond principalement à la révision des travaux de restitution des sites sur les actifs non opérés, sans impact sur le résultat de la période.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour la Société, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événe-

ment passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques réglementaires et de litiges.

Note 13. Éléments relatifs au tableau de flux de trésorerie

Détail de la variation du besoin en fonds de roulement

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Stocks	(14 061)	(25 692)	(21 330)
Créances clients et comptes rattachés	13 739	(75 325)	63 204
Autres créances	(56 395)	(13 043)	(36 748)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 867	17 438	34 515
Autres créditeurs et dettes diverses	19 165	(30 211)	(4 785)
Montant net	(34 685)	(126 833)	34 856

Détail des intérêts, impôts et dividendes

Le tableau suivant donne des informations complémentaires sur des montants encaissés et décaissés du flux de trésorerie d'exploitation :

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Intérêts payés	(3 549)	(5 721)	(6 332)
Intérêts perçus	5 633	18 512	3 894
Impôts sur les bénéfices décaissés	-	-	-
Dividendes payés	(249 480)	(49 500)	(24 750)

Flux de trésorerie de financement

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Remboursement de l'endettement non courant	-	-	-
Montant net	-	-	-

Note 14. Parties liées

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement Total Oil Trading S.A.) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

Hors fiscalité, la Société ne présente pas de transaction avec la République gabonaise.

Bilan

Au 31 décembre (en k\$)	2020	2019	2018
Créances	-	-	-
Clients et comptes rattachés	116 940	121 278	174 284
Dettes	-	-	-
Fournisseurs et dettes diverses	1 347	4 214	4 978

Compte de résultat

Exercice (en k\$)	2020	2019	2018
Ventes	338 604	724 049	747 139
Autres produits	748	275	-
Autres charges	(45 116)	(52 715)	(51 113)

Note 15. Rémunérations des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature, pour l'ensemble des principaux dirigeants de la Société présents au 31 décembre et pour les membres salariés

du Conseil d'administration est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Les principaux dirigeants de la Société incluent les membres du Comité directeur.

Exercice	2020	2019	2018
Nombre de personnes	8	8	8
Rémunérations directes et indirectes (en k\$)	1 693	2,103	2,139
Charges de retraite (en k\$)	46	84	68

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2020, à un total de 180 millions de francs CFA.

Note 16. Engagements hors bilan et passifs éventuels

Au 31 décembre 2020 (en k\$)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	709 699	-	-	709 699
Obligations contractuelles au bilan	709 699	-		709 699
Contrats de location simple	14 781	-	13 577	1 204
Engagements d'achats et obligations d'investissements	84 759	71 076	13 683	-
Obligations contractuelles hors bilan	99 540	71 076	27 260	1 204
Total des obligations contractuelles	819 230	71 076	27 260	710 903
Cautions vis-à-vis du personnel	-	-	-	-
Cautions en douane données	9 875	9 875	-	-
Total des autres engagements donnés	9 875	9 875	-	-
Autres engagements reçus	1 808	1 808	-	-
Total immobilisations incorporelles	1 808	1 808	-	-

Échéances et périodes des paiements

Au 31 décembre 2019 (en k\$)	Total	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	693 667	-	-	693 667
Obligations contractuelles au bilan	693 667	-	-	693 667
Contrats de location simple	30 867	-	30 474	393
Engagements d'achats et obligations d'investissements	291 761	218 559	73 202	-
Obligations contractuelles hors bilan	322 628	218 559	103 676	393
Total des obligations contractuelles	1 016 295	218 559	103 676	694 060
Cautions vis-à-vis du personnel	-	-	-	-
Cautions en douane données	10 855	10 855	-	-
Total des autres engagements donnés	10 855	10 855	-	-
Autres engagements reçus	1 681	1 681	-	-
Total des engagements reçus	1 681	1 681	-	-

Échéances et périodes des paiements

Au 31 décembre 2018 (en k\$)	Total	À moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes non courantes	-	-	-	-
Part à moins d'un an des dettes non courantes	-	-	-	-
Obligations de restitution des sites	654 716	-	-	654 716
Obligations contractuelles au bilan	654 716	-	-	654 716
Contrats de location simple	44 500	19 316	25 184	-
Engagements d'achats et obligations d'investissements	396 635	296 572	100 063	-
Obligations contractuelles hors bilan	441 135	315 888	125 248	-
Total des obligations contractuelles	1 095 851	315 888	125 248	654 716
Cautions vis-à-vis du personnel	233	233	-	-
Cautions en douane données	14 242	14 242	-	-
Total des autres engagements donnés	14 475	14 475	-	-
Autres engagements reçus	460	460	-	-
Total des engagements reçus	460	460	-	-

A. Obligations contractuelles

Dettes

Les dettes non courantes sont incluses dans la rubrique « Dettes financières non courantes » du bilan. Les caractéristiques des dettes financières non courantes sont présentées en note 9.

Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent en note 12.

Engagements d'achats et obligations d'investissement

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, régies contractuellement. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour la Société. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

Contrats de location

Un contrat de location est un contrat qui confère le droit d'utiliser un actif identifié pour une période donnée moyennant le paiement d'une contrepartie.

À la date d'effet, le preneur doit comptabiliser à l'actif un droit d'utilisation, et au passif une dette. Le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation comprend la valeur actualisée du montant des loyers non encore versés à laquelle s'ajoute le cas échéant les coûts directs encourus pour la conclusion du contrat. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Les droits d'usage sont amortis selon les durées d'utilité appliquées par la Société.

Les contrats de location qui sont de courte durée ou qui portent sur des actifs de faible valeur ne sont comptabilisés ni dans les

droits d'usage ni dans la dette, conformément aux exemptions de la norme IFRS 16. Ils sont présentés en engagements hors bilan.

Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16, Total Gabon a :

- appliqué la méthode de transition rétrospective simplifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application, sans retraitement des périodes comparatives ;
- utilisé les mesures de simplification suivantes prévues par la norme dans ses dispositions transitoires :
 - exclusion des contrats que la Société n'avait pas antérieurement identifiés comme contenant un contrat de location en application d'IAS 17 et d'IFRIC 4 ;
 - exclusion des contrats de location qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la date de première application.
- comptabilisé chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat (services) ;
- appliqué les deux exemptions de la norme relatives aux contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

L'impact de l'application de cette norme au 1^{er} janvier 2019 était de 34 714 k\$ sur les immobilisations (droits d'usage sur les installations techniques y compris transport) et 34 714 k\$ sur la dette nette. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré a été déterminé sur la base de la durée d'origine des contrats et ressort à 4,5 % à la date de transition.

La réconciliation entre les engagements hors bilan de location simple présentés en application de la norme IAS 17 au 31 décembre 2018 et les dettes locatives comptabilisées en application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 est présentée dans le tableau suivant :

(en k\$)	Au 1 ^{er} janvier 2019
Engagement hors bilan au titre des contrats de location simple	44 501
Engagements relatifs aux exemptions d'IFRS 16 :	-
– actifs de faible valeur	-
– contrat de moins de douze mois	-
Engagements relatifs aux contrats non commencés en 2019	-
Engagements relatifs à la part service des contrats de location	-
Engagements relatifs à des locations d'actifs non identifiés ou substituables	5 596
Autres effets	25
Effet d'actualisation	15 188
Dettes locatives au titre des contrats précédemment comptabilisés en tant que locations simples	34 714
Dettes locatives au 1^{er} janvier 2019	34 714

Autres engagements donnés

Cautions en douane données

Elles représentent les garanties émises par la Société au profit des administrations douanières pour garantir le paiement des taxes et accises liées aux importations de matériels.

B. Engagements reçus

Autres engagements reçus

Ces montants représentent les garanties bancaires reçues des fournisseurs en lien avec la réalisation de leur contrat.

Note 17. Dépréciation d'actifs

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie lorsque celle-ci est plus élevée.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène de champs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Les UGT de Total Gabon sont définies comme des champs ou groupements de champs d'hydrocarbures intégrant des actifs industriels permettant la production, le traitement et l'évacuation de ces hydrocarbures.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces champs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction générale de la Société en lien avec le groupe Total. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée.

Au titre de l'exercice 2020, une dépréciation d'actifs a été enregistrée pour un montant de 144 000 k\$.

Les principes retenus sont les suivants :

- Les flux de trésorerie ont été établis à partir des hypothèses retenues dans le budget 2021 et le plan stratégique de la Société en concertation avec le groupe Total. Ces hypothèses, incluant notamment les coûts opérationnels, les estimations de réserves d'hydrocarbures, les volumes produits et commer-

C. Passifs éventuels

Le 27 décembre 2019 Total Gabon a reçu une notification de redressement du ministère de l'Économie et de Finances à la suite du contrôle fiscal dont la Société a fait l'objet en 2019 et qui couvre les exercices 2014 à 2017. Le 2 octobre 2020, la Société a reçu l'avis de mise en recouvrement pour un montant de 22 700 k\$ pour les quatre exercices contrôlés. Le règlement est intervenu au quatrième trimestre 2020. Cette procédure est maintenant close. Un montant de 5 183 k\$ a été comptabilisé en 2020 au titre de la norme IFRIC 23.

cialisés futurs, représentent la meilleure estimation par le management de la Société de l'ensemble des conditions économiques et techniques pendant la durée de vie résiduelle des actifs ;

- L'établissement des scénarios de prix du pétrole est réalisé en concertation avec le groupe Total. Ces scénarios s'appuient notamment sur des données de demande globale d'énergie issues du *World Energy Outlook* (WEO) publié par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) depuis 2016 et sur une évaluation de l'offre ainsi que sur des hypothèses d'évolution d'indicateurs fondamentaux du secteur amont (la demande en hydrocarbures sur les différents marchés, les prévisions d'investissement, le déclin des champs en production, l'évolution des réserves d'hydrocarbures et de l'offre par région et par qualité d'hydrocarbures), du secteur aval (l'évolution des capacités de raffinage et de la demande en produits pétroliers) et en intégrant l'enjeu « climat ».

Ces scénarios de prix prennent en compte également les études publiées par des agences internationales, des banques et des consultants indépendants.

- Le *World Energy Outlook 2020* de l'AIE prévoit quatre scénarios directeurs parmi lesquels le STEPS (*Stated Policies Scenario*) à court et moyen terme et le SDS (*Sustainable Development Scenario*) sont des références importantes pour Total Gabon.
- Le SPS tient compte des mesures déjà mises en œuvre par les pays dans le domaine énergétique ainsi que des effets des politiques annoncées par les États (y compris les *Nationally Determined Contributions*, ou NDCs, de l'Accord de Paris). Le SDS tient compte des mesures nécessaires pour atteindre une élévation de température inférieure à 2 °C par rapport au niveau pré-industriel ainsi que des objectifs énergétiques fixés dans le *2030 Agenda for Sustainable Development* adopté en 2015 par les membres de l'ONU. La Société inscrit ainsi sa trajectoire de prix à long terme dans le scénario SDS de l'AIE, compatible avec l'Accord de Paris, qui prévoit à horizon 2040 une convergence du prix du pétrole vers 50\$₂₀₂₀/b.

Les trajectoires de prix d'hydrocarbures retenues par la Société reposent sur les hypothèses suivantes :

- Après la forte récession observée en 2020 du fait de la crise sanitaire, qui affecte fortement la demande de pétrole en 2020 et 2021 avant de revenir à un niveau avant crise, la demande de pétrole devrait continuer de croître à horizon 2030, dans un contexte de croissance soutenue de la demande mondiale d'énergie, liée à la croissance de la population et du niveau de vie, et malgré l'électrification progressive des transports et les gains d'efficacité des moteurs thermiques.

La Société a ainsi retenu pour déterminer la valeur recouvrable des UGT le profil suivant sur le prix du Brent : 40 \$/b en 2021, 50 \$/b en 2022, 60 \$/b en 2023.

Au-delà, la Société maintient son analyse selon laquelle la faiblesse des investissements dans l'amont Oil & Gas depuis 2015, accentuée par la crise sanitaire et économique de 2020, va se traduire à horizon 2025 par une insuffisance de capacités de production au niveau mondial et un rebond des prix, qui atteindraient alors 70\$/b, niveau auquel ils se stabiliseraient au cours des cinq années suivantes. Au-delà de 2030, compte tenu des évolutions technologiques, notamment dans le

domaine des transports, la demande de pétrole ne devrait plus connaître de croissance et les prix du Brent tendraient vers le prix de 50\$/b en 2040, en ligne avec le scénario SDS de l'AIE. La moyenne des prix du Brent sur la période 2020-2050 s'établit ainsi à 56,8 \$₂₀₂₀/b.

- Pour la détermination des coûts opérationnels futurs, il a été pris en compte les technologies actuelles, la fluctuation du prix des services pétroliers en fonction de l'évolution des marchés et les programmes internes de maîtrise des coûts effectivement mis en œuvre ;
- Les flux de trésorerie futurs sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans l'UGT. Ils sont établis après impôt et intègrent les risques spécifiques aux actifs. Ils sont actualisés à un taux de 7 % après impôt, ce taux correspondant au coût moyen pondéré du capital de Total Gabon. Ce taux s'élevait à 7 % en 2019 et en 2018.

Compte tenu du scénario de prix du baril de Brent et du montant des réserves prouvées et probables d'hydrocarbures retenus par la Société dans le cadre de son arrêté 2020, une dépréciation d'actifs a été constatée pour un montant de 144 000 k\$. Ce montant se répartit sur les actifs de la manière suivante :

Exercice (en k\$)	2020
Permis prouvés - droits miniers	474
Autres immobilisations incorporelles	102
Total immobilisations incorporelles	576
Terrains et agencements	102
Installations techniques (y compris transport)	134 826
Autres immobilisations	1 001
Immobilisations en cours	7 495
Total immobilisations corporelles	143 424

En ce qui concerne les sensibilités :

- une baisse de 1 point du taux d'actualisation n'aurait pas d'impact sur le résultat net de la Société ;
- une augmentation de 1 point du taux d'actualisation aurait un impact de 8 M\$ sur le résultat net de Total Gabon ;
- une variation de -10 % du cours des hydrocarbures sur toute la durée du plan aurait un impact négatif complémentaire de l'ordre de 56 M\$ sur le résultat net de la Société.

Note 18. Risques

Exposition aux fluctuations des marchés

Les résultats de Total Gabon sont sensibles aux différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole, généralement exprimés en dollars, et les taux de change, notamment celui du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de Total Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats.

Pour l'exercice 2020, Total Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent de 1 dollar par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 2 M\$ et inversement (scénario retenu de 40 \$/b).

Une appréciation du dollar par rapport à l'euro de 0,10 dollar par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 6 M\$ et inversement.

Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité.

Risque de liquidité

Total Gabon bénéficie d'une ligne de crédit confirmée de 255 millions de dollars, accordée par des banques internationales, lui permettant de constituer une réserve de liquidités significative. Cette ligne n'était pas utilisée au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

La Société est exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée en partie par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan. L'exposition maximale à l'actif du bilan est détaillée dans le tableau suivant :

Au 31 décembre (en k\$)	2020	2019	2018
Prêts et avances	308 330	339 409	332 203
Clients et comptes rattachés	204 155	190 416	265 741
Autres créances d'exploitation	64 212	120 607	131 276
Trésorerie et équivalents de trésorerie	450 052	699 650	408 114
Total	1 026 749	1 350 082	1 137 334

Au titre des exercices 2020, 2019 et 2018 aucune dépréciation sur les clients et comptes rattachés, sur les autres créances d'exploitation et sur les prêts et avances n'a été comptabilisée.

Note 19. Commissaires aux comptes

Titulaires

ERNST & YOUNG GABON

Immeuble Premium

Avenue du Colonel Parant

BP 2278 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 5 juin 2009.

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	2020	2019	2018
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	61 900	61 900	60 900
Autres prestations	185 200	185 200	182 400
Total	247 100	247 100	243 300

(1) Y compris membres de leur réseau.

M. Yves FUMANAL

BP 9451 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 22 mai 2018.

Honoraires perçus ⁽¹⁾ (en euros)	2020	2019	2018
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux	21 588	18 141	15 245
Autres prestations			
Total	21 588	18 141	15 245

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) En 2017, le second titulaire était M. Claude AYO IGUENDHA ; son adresse était CAIF, BP 3125, Libreville, Gabon.

Suppléants

Mme. Christelle Tatiana ONANGO BOUYOU

BP 2278 – Libreville

Date de première nomination : 22 mai 2018.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT (CECA)

BP 9451 - Libreville

Date de première nomination : 22 mai 2018.

rendez-vous sur
www.total.ga



Total Gabon
Société Anonyme avec Conseil d'administration
au Capital de 76 500 000 dollars américains
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars américains
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525
Port-Gentil (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.
www.total.ga